

Classification des procédures de prise de décision (avant le traité de Lisbonne)

Légende: Classification des procédures législatives en tenant compte, en premier lieu, du système de vote au Conseil à la majorité qualifiée ou à l'unanimité.

Source: Note du Praesidium à la Convention. Objet: Les procédures législatives (y inclus la procédure budgétaire): - état actuel, CONV 216/02. Bruxelles: Secrétariat de la Convention européenne, 24.07.2002. 29 p. "Annexe I; Annexe II", p. 22-29.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/classification_des_procedures_de_prise_de_decision_avant_le_traite_de_lisbonne-fr-3b92ceaa-b73e-422d-9350-a173dcf1cb8a.html

Date de dernière mise à jour: 31/03/2014

Classification des procédures de prise de décision dans le traité CE

Par système de vote au Conseil, participation du Parlement et consultation d'institutions ou d'organes

Système de vote au Conseil	Participation du Parlement	Consultation d'institutions ou d'organes	Exemple		
Majorité qualifiée	1) avec codécision		article 12		
		et consultation de la Cour des comptes	article 280.4		
		et consultation du CES	article 172, al. 2		
			et consultation du CES et du CdR	article 175.1	
	2) avec coopération			article 99.5	
			et consultation de la BCE	article 106	
		3) avec avis conforme du Parlement		article 107.5	
	4) avec avis simple du Parlement			article 37.2	
			et consultation du CES	article 172, al. 1	
			et consultation du CES, du CdR et du Comité de l'emploi	article 128.1	
		5) sans participation du Parlement			article 26
				avec consultation de la BCE	article 59
			avec consultation de la BCE et du Comité économique et financier	article 114, par. 3	
			et consultation du CES	article 175	
Unanimité	1) avec codécision		article 42		
		et avec consultation du CdR	article 151, par. 5, premier tiret		
	2) avec avis conforme du Parlement			article 300.3	
			(avec MQ) sur proposition du Parlement	article 190.4	
			et consultation de la BCE	article 105, par. 5	
			et avec consultation du CES et du CdR	article 161	
	3) avec avis simple du Parlement			article 19.1	
			et consultation de la Cour des comptes	article 279	
			et consultation de la BCE	article 111, par. 1	
			et consultation du CES	article 157, par. 3	
			et consultation du CES et du CdR	article 175.2	
	4) sans participation du Parlement			article 88.2	
			avec consultation du BCE	article 123, par. 5	
			avec consultation du CES	article 144	
Certaines procédures particulières (ex.: adoption du budget, décharge, quelques nominations) ne sont pas incluses dans cette liste.					

Par système de vote au Conseil, participation du Parlement et base juridique

Système de vote au Conseil	Participation du Parlement	Base juridique	Article
Majorité qualifiée	1) avec codécision	Règles interdisant toute discrimination en raison de la nationalité	12
		Libre circulation des travailleurs	40
		Droit d'établissement	44
		Coordination des dispositions législatives, réglementaires ou administratives prévoyant un régime spécial pour les ressortissants des autres États membres dans l'exercice du droit d'établissement	46, paragraphe 2
		Droit d'établissement pour les activités non salariées	47, fin du second paragraphe
		Services	55
		Règles communes applicables aux transports internationaux exécutés au départ ou à destination du territoire d'un État membre, ou traversant le territoire d'un ou de plusieurs États membres; conditions pour que les transporteurs non résidents puissent fournir des services de transport dans un État membre; mesures permettant d'améliorer la sécurité des transports	71, paragraphe 1
		Extension à la navigation maritime et aérienne des règles de procédure prévues à l'article 71, paragraphe 1	80, paragraphe 2
		Mesures d'harmonisation relatives au marché intérieur	95, paragraphe 1
		Mesures d'encouragement de l'emploi	129 (Nouveau)
		Coopération douanière	135 (Nouveau)
		Milieu et conditions de travail; santé, sécurité, information et consultation des travailleurs; intégration des personnes exclues; égalité des chances et de traitement; mesures destinées à encourager la coopération dans la lutte contre l'exclusion sociale	137, paragraphes 1 et 2
		Politique sociale (égalité des chances, de traitement et de rétribution)	141
		Application des décisions relatives au Fonds social européen	148
		Éducation	149, paragraphe 4 (sauf les recommandations)
		Formation professionnelle (mesures contribuant à la réalisation des objectifs de l'article 150)	150, paragraphe 4
		Santé Publique (conditions minimales de qualité et de sécurité des organes, mesures dans les	152, paragraphe 4 a) et b)

		domaines phytosanitaire et vétérinaire ayant directement pour objectif la protection de la santé publique)	
		Mesures d'encouragement destinées à protéger et à améliorer la santé humaine	152, paragraphe 4 c
		Protection des consommateurs	153, paragraphe 4
		Réseaux transeuropéens, orientations	156, premier alinéa
		Autres mesures touchant les réseaux transeuropéens	156
		Décisions d'application relatives au FEDER	162
		Programme-cadre de recherche	166
		Adoption des mesures citées aux articles 167, 168 et 169 - recherche	172
		Environnement (actions communautaires en vue de réaliser les objectifs de l'article 174)	175, paragraphe 1
		Programme d'action dans d'autres domaines de l'environnement	175, paragraphe 3 S
		Coopération au développement	179
		Statut et règles financières des parties politiques au niveau européen	191
		Principes généraux en matière de transparence	255, paragraphe 2 (Nouveau)
		Lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de la Communauté	280, paragraphe 4
		Statistiques	285, paragraphe 1
		Établissement d'un organisme indépendant de contrôle pour la protection des données	286, paragraphe 2
	2) avec consultation simple	Autorisation de lancer une opération de coopération renforcée	11, paragraphe 2
		Politique agricole commune	37, paragraphe 3
		Libéralisation des services	52, paragraphe 1
		Établissement de la liste des pays tiers soumis à l'obligation d'émettre un visa ou exemptés de cette obligation, et établissement d'un modèle unifié de visa	67, paragraphe 3
		Adoption d'une réglementation en matière de concurrence	83
		Adoption de règlements en matière d'aides d'État	89
		Dispositions d'application du protocole sur les déficits excessifs	104, paragraphe 14, dernier alinéa
		Modification de certaines dispositions du protocole sur les statuts du SEBC et de la BCE	107, paragraphe 6
		Limites et conditions dans lesquelles la BCE peut infliger des amendes	110, paragraphe 3
		Décision sur le passage à la troisième phase de l'UEM	121, paragraphes 3 et 4 plus rapport de l'IME après

			l'évaluation du Conseil
		Décision sur l'entrée d'un État en dehors de la monnaie unique	122, paragraphe 2
		Élaboration de lignes directrices dont les États membres tiennent compte dans leur politique de l'emploi, sur la base des conclusions du Conseil européen	128, paragraphe 2
		Programmes spécifiques de recherche	166, paragraphe 4
		Recherche, création d'entreprises communes	172, paragraphe 1
		Coopération économique, financière et technique avec les pays tiers	181 bis
		Établissement du statut des fonctionnaires de la Communauté européenne et du régime applicable aux autres agents des Communautés	283
		Adoption des mesures en faveur des régions ultrapériphériques	299, paragraphe 2
		Signature, application provisoire et suspension de l'application des accords internationaux	300, paragraphe 2, premier alinéa
		Adoption des dispositions relatives aux statuts du SEBC	42 du protocole sur les statuts du SEBC et de la BCE
	3) avec coopération	Surveillance multilatérale	99, paragraphe 5
		Application de l'interdiction d'un accès privilégié	102, paragraphe 2
		Application de l'interdiction de contracter des engagements et d'accorder des découverts	103, paragraphe 2
		Mesures pour harmoniser les valeurs unitaires et les spécifications techniques des pièces de monnaie	106, paragraphe 2
	4) avec avis conforme	Modification du protocole sur les statuts du SEBC et de la BCE sur recommandation de la BCE	107, paragraphe 5
	5) sans participation du Parlement	Fixation des droits du tarif douanier commun	26
		Exclusion dans un État membre de certaines activités du champ d'application des dispositions relatives au droit d'établissement	45, deuxième alinéa
		Extension du bénéfice des dispositions relatives aux prestations de services aux ressortissants d'un pays tiers établis dans la Communauté	49, deuxième alinéa
		Adoption d'autres mesures relatives aux mouvements des capitaux à destination ou en provenance de pays tiers	57, paragraphe 2, première partie
		Adoption de mesures de sauvegarde strictement nécessaires lorsque, dans des circonstances exceptionnelles, les mouvements de capitaux à	59

	destination ou en provenance de pays tiers provoquent des difficultés graves pour l'UEM	
	Adoption de mesures urgentes concernant les mouvements des capitaux et les paiements	60, paragraphe 1
	Décision relative à la modification ou à la suppression par un État membre de mesures unilatérales contre un pays tiers concernant les mouvements de capitaux et les paiements	60, paragraphe 2, deuxième alinéa
	Adoption de mesures provisoires concernant l'ordre public et la sûreté intérieure au bénéfice de certains États	64, paragraphe 2
	Suppression des discriminations dans le domaine des transports	75, paragraphe 3
	Dispositions appropriées concernant la navigation maritime et aérienne	80, paragraphe 2
	Approbation de mesures concernant les impositions autres que les taxes sur le chiffre d'affaires, les droits d'accise et les autres impôts indirects	92
	Adoption de directives visant à supprimer les distorsions à l'intérieur du marché commun	96, deuxième alinéa
	Recommandation du Conseil concernant les grandes orientations des politiques économiques	99, paragraphe 2
	Difficultés économiques graves dans un État membre, provoquées par des catastrophes naturelles	100, paragraphe 2 in fine
	Décision sur l'existence ou non d'un déficit excessif	104, paragraphe 6
	Décision concernant la modification ou l'abandon des cours centraux de l'écu	111, paragraphe 1 in fine
	Politique des taux de change	111, paragraphe 2
	Arrangements concernant les négociations et la conclusion d'accords internationaux portant sur le régime monétaire ou de change	111, paragraphe 3
	Décision sur la position que doit occuper la Communauté au niveau international en ce qui concerne l'UEM	111, paragraphe 4, première phrase
	Composition du comité économique et financier	114, paragraphe 3
	Octroi et révocation du concours mutuel à un État membre en cas de difficultés ou de menace de difficultés dans la balance des paiements	119, paragraphes 2 et 3
	Modification, suspension ou suppression des mesures de sauvegarde	120, paragraphe 3
	Décision sur la question de savoir si un État membre fera ou non l'objet d'une dérogation ayant pour effet de l'exclure des droits et obligations prévus par le SEBC	122, paragraphe 1
	Recommandations en matière d'emploi	128, paragraphe 4

		Adoption de mesures visant à harmoniser les régimes d'aides dans le domaine de la politique commerciale	132, paragraphe 1
		Politique commerciale	133, paragraphe 4
		Application des autres accords entre les partenaires sociaux	139, paragraphe 2
		Recommandations en matière d'éducation	149, paragraphe 4, deuxième tiret
		Recommandations en matière de santé publique	152, paragraphe 4, in fine
		Fixation des traitements, indemnités et pensions des membres de la Commission et de la Cour de justice	210
		Fixation des conditions d'emploi, des traitements, des indemnités et des pensions des membres de la Cour des comptes	247, paragraphe 8
		Fixation des indemnités des membres du CES	258, dernier alinéa
		Établissement du projet de budget	272, paragraphe 3
		Autorisation de dépenses excédant le douzième provisionnel	273, deuxième alinéa
		Conclusion d'accords entre la Communauté et un ou plusieurs États ou organisations internationales	301
		Décision sur le type de sanctions à imposer à un État membre qui a violé les principes de l'article 6, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne	309, paragraphe 2
		Décision concernant la modification ou la levée de sanctions imposées à un État membre qui a violé les principes de l'article 6, paragraphe 1 du traité sur l'Union européenne	309, paragraphe 3
		Modalités d'intégration du secrétariat de Schengen au Secrétariat général du Conseil	7 du protocole intégrant l'acquis de Schengen
		Modification ou annulation à la demande d'un État membre, des décisions adoptées par la Commission en matière d'importation dans la Communauté européenne de produits pétroliers raffinés dans les Antilles néerlandaises	3, paragraphe 3 du protocole sur les produits pétroliers raffinés dans les Antilles néerlandaises
Unanimité	1) avec codécision	Dispositions visant à faciliter l'exercice du droit des citoyens de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres	18, paragraphe 2 (VMQ)
		Marché intérieur (mesures de sécurité sociale pour les travailleurs migrants communautaires)	42
		Coordination des dispositions législatives, réglementaires ou administratives des États	47

		membres concernant l'accès aux activités non salariées et à l'exercice de celles-ci. Coordination des principes législatifs existants du régime des professions en ce qui concerne la formation et les conditions d'accès des personnes physiques	
		Culture	151 (sauf les recommandations)
	2) avec avis conforme	Missions spécifiques de la BCE	105, paragraphe 6
		Modification du statut du SEBC et de la BCE	107, paragraphe 5
		Fonds structurels et Fonds de cohésion	161 (VMQ à partir de 2007 ou adoption des perspectives financières)
		Procédure électorale uniforme	190, paragraphe 4
		Accords d'association (prévus à l'article 310) et autres accords créant un cadre institutionnel spécifique, ayant des implications budgétaires notables et impliquant une modification d'un acte adopté en codécision	300, paragraphe 3, deuxième alinéa
		Procédure particulière: Désignation et nomination du Président de la Commission et ses membres	214 (VMQ)
	3) avec consultation simple	Adoption des mesures nécessaires pour combattre toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle	13 (Codécision +VMQ pour le par. 2)
		Citoyenneté: droit de vote et éligibilité	19, paragraphe 1
		Extension des droits liés à la citoyenneté, ratification par les États membres	22
		Mesures de mise en place de l'espace de liberté, sécurité et justice (pendant une période transitoire de 5 ans)	67, paragraphe 1 (codécision +VMQ pour art.65 excepté droit de famille) (passage postérieur à VMQ+codécision pour l'article 63 et 62.3 et 62.2.a) (VMQ+consultation PE pour L'article 66)
		Dispositions portant sur les principes du régime des transports dont l'application serait susceptible d'affecter le niveau de vie et l'emploi	71, paragraphe 2
		Harmonisation de la fiscalité indirecte	93

	Harmonisation des législations	94
	Taux de change de l'écu par rapport aux monnaies non communautaires	111, paragraphe 1, première phrase
	Décision concernant la représentation extérieure de l'UEM	111, paragraphe 4, in fine (VMQ)
	Politique commerciale: extension aux accords sur les services et la propriété intellectuelle	133, paragraphe 5 (VMQ)
	Mesures dans le domaine de la sécurité sociale, de la protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail, de la représentation et de la défense collective des intérêts des travailleurs et des entrepreneurs, des conditions d'emploi des ressortissants de pays tiers détenant un titre de séjour, et contributions financières visant la promotion de l'emploi et la création d'emplois	137, paragraphe 3 (Quelques parts de l'article passeront à VMQ+codécision après décision unanime du Conseil)
	Industrie	157, paragraphe 3
	Mesures dans le domaine de la cohésion économique et sociale	159 (VMQ+codécision)
	Dispositions à caractère fiscal, mesures concernant l'aménagement du territoire et l'affectation des sols, mesures qui affectent l'approvisionnement et la biodiversification énergétiques	175, paragraphe 2
	Détermination des catégories de recours devant le tribunal de première instance, de la composition de ce tribunal et des adaptations et dispositions complémentaires nécessaires au statut de la Cour de justice	225, paragraphe 2
	Modification du statut de la Cour de justice	245, deuxième alinéa
	Nomination des membres de la Cour des comptes	247, paragraphe 3 (VMQ)
	Décision concernant les ressources propres	269
	Adoption des règlements financiers	279 (VMQ)
	Signature, application provisoire et suspension de l'application des accords conclus par le Conseil dans les domaines où l'unanimité est requise pour l'adoption de règles internes, de même que dans le cas des accords d'association	300, paragraphe 2, premier alinéa in fine
	Adoption des mesures nécessaires pour réaliser les objectifs de la Communauté	308
	Définition commune de l'origine des produits pétroliers provenant de pays tiers et de pays associés	6 du protocole sur les produits pétroliers raffinés aux Antilles néerlandaises
	Adoption des dispositions appropriées pour	6 du protocole sur

		préciser de manière détaillée les critères de convergence visés à l'article 121 du traité CE	les critères de convergence
	4) sans participation du Parlement	Adoption de mesures relatives aux mouvements des capitaux à destination ou en provenance des pays tiers, qui constituent un pas en arrière dans le processus de libéralisation prévu par le droit communautaire	57, paragraphe 2 in fine
		Décisions concernant la compatibilité avec le marché commun des aides d'État en matière de concurrence	88, paragraphe 2
		Mesures adaptées à la situation économique	100, paragraphe 1 (VMQ)
		Octroi d'une aide financière communautaire à un État connaissant des difficultés économiques graves	100, paragraphe 2 (VMQ)
		Adoption des taux de conversion irrévocables entre les monnaies nationales et entre l'écu et ces dernières, ainsi que des autres mesures nécessaires à l'introduction rapide de l'écu comme monnaie unique	123, paragraphe 4 (VMQ)
		Abrogation d'une dérogation accordée à un État en dehors de la monnaie unique et autres mesures nécessaires à cette fin	123, paragraphe 5
		Application des accords passés entre partenaires sociaux dans les domaines couverts par l'article 137, paragraphe 3	139, paragraphe 2
		Attribution à la Commission de fonctions concernant l'application de mesures communes, notamment en matière de sécurité sociale des travailleurs migrants	144
		Recommandations dans le domaine de la culture	151, paragraphe 5, deuxième tiret
		Adoption de dispositions relatives aux modalités et à la procédure d'association entre les pays et territoires d'Outre mer et la Communauté	187
		Nomination du secrétaire général (haut représentant pour la PESC) et du secrétaire général adjoint du Conseil	207, paragraphe 2 (VMQ)
		Modification du nombre de membres de la Commission	213, paragraphe 1, deuxième alinéa
		Décision de ne pas remplacer un commissaire suite à une démission volontaire ou d'office	215, deuxième alinéa (VMQ)
		Augmentation du nombre de juges de la Cour de justice	221, quatrième alinéa
		Augmentation du nombre des avocats généraux	222, troisième alinéa
		Approbation du règlement de procédure de la Cour	223 (VMQ)

		Approbation du règlement de procédure du tribunal de première instance	225, paragraphe 4 (VMQ article 224)
		Approbation du règlement de procédure de la Cour de justice	245, troisième alinéa
		Nomination des membres du CES et fixation de leur indemnités	258, deuxième alinéa (VMQ)
		Nomination des membres du CdR et de leurs suppléants	263, troisième alinéa (VMQ)
		Établissement du régime linguistique des institutions de la Communauté	290
		Modifications à la liste des produits visés par les dispositions relatives au commerce ou à la production d'armes, de munitions et de matériel de guerre	296, paragraphe 2
		Mesures nécessaires à la mise en oeuvre de l'acquis de Schengen	2, paragraphe 1, deuxième alinéa du protocole intégrant l'acquis de Schengen
		Détermination de la base juridique de chacune des dispositions ou décisions qui constituent l'acquis de Schengen	2, paragraphe 1, deuxième alinéa in fine du protocole intégrant l'acquis de Schengen
		Conclusion d'un accord séparé avec l'Islande et la Norvège pour l'établissement des droits et obligations entre l'Irlande et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, d'une part, et l'Islande et la Norvège, d'autre part, dans les domaines de l'acquis de Schengen applicables à ces États	6, deuxième alinéa du protocole intégrant l'acquis de Schengen
Les modifications apportées par le traité de Nice sont en italiques.			